



N°160

Vendredi 13 juin 2008

Prochaine parution le 27 juin 2008

Rédaction du Santécois :

Tél : 02 98 29 74 65

Fax : 02 98 29 79 12

www.santec.fr

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

RENCONTRE ECOUTE/ECHANGE

DIMANCHE 15 JUIN

RAPPEL

Afin d'échanger avec les élus, de leur faire part de vos suggestions et remarques, ces derniers se proposent de vous retrouver dans vos quartiers. Ils vont sillonner la commune en vélo, toute la journée du dimanche 15 juin. N'hésitez pas à venir nombreux, aux différents points de rendez-vous suivants :

- POULDU, parking près des Embruns : 10h
- KERADENNEC, atelier municipal, rue de Théven Coz : 11h
- BRENESQUEN, près du « Rendez-vous des Chasseurs » : 12h
- DOSEN, parking rue de Poulgueuen : 14h
- THEVEN, parking : 15h
- BOURG, salle polyvalente : 16h

Un goûter de l'amitié sera servi en fin de journée (vers 16h30) à la salle polyvalente.

MERITES SPORTIFS 2008

Comme chaque année, les sportifs de la commune qui se sont illustrés dans leur discipline, se verront remettre une récompense par la municipalité le samedi 28 juin à 18 heures 30 à la salle polyvalente.

La cérémonie sera précédée, dans l'après-midi, d'un tournoi multisports inter-associations qui sera l'occasion d'une rencontre conviviale entre les acteurs de la vie associative santécoise.

MARCHÉ D'ÉTÉ



La municipalité souhaite organiser un marché d'été le vendredi soir à partir de 17h, du 11 juillet au 22 août, au Dossen sur le parking de la rue de Poulgueuen. Les artisans, commerçants, producteurs ou autres marchands sont donc invités à adresser leur demande d'emplacement à la mairie de Santec. Il ne leur sera pas prélevé de droits de place.

Le vendredi 11 juillet, les élus profiteront de l'inauguration du marché pour offrir un apéritif convivial et musical aux participants. Ce sera aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux estivants.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

N° appel d'urgence (état civil...)

Le samedi matin de 9h30 à 12h

06.77.67.37.85.

SERVICES DE GARDE

Médecins :

EN CAS D'URGENCE

APPELEZ LE 15

Pharmacies :

Du 13 au 19 juin :

Pharmacie du Gulf Stream, 69, rue

Y. Le Morvan, Santec.

☎ 02.98.29.71.98.

Du 20 au 26 juin :

CACOT, 4, rue Armorique, Cléder.

☎ 02.98.69.42.47.

ETAT CIVIL

Naissance :

Léanne ABRALL, née le 29 mai, fille d'Alan et de Julie, 413, rue du Pemp Hent.

Mariage :

Lionel JOUBAUD et **Nolwenn LE STER**, le 7 juin.

Décès :

Christian TURQUIN, 60 ans, décédé le 24 mai, 511, rue de Pount Ar C'hantel.

André DEZON, 71 ans, décédé le 26 mai, 654, rue Armor.

Marcel JUNG, 74 ans, décédé le 27 mai, 78, rue du Favic.

Marguerite RAMONET née **TANGUY**, 87 ans, décédée le 5 juin, 6, rue de Méchouroux-Pella.

ANIMATIONS COMMUNALES

Nicolas LE HIR, animateur sportif et culturel, organise pendant l'été, un camp « surf et escalade » à Crozon ainsi qu'un camp « moto-acrobranche » à Gourin.

Afin de financer ces activités, les jeunes de la commune organiseront des opérations de lavage de voitures tous les samedis du mois de juin, de 10h à 12h, sur le parking de la rue Yves Le Morvan. N'hésitez pas à venir soutenir leur action.

Les personnes intéressées par ces camps peuvent contacter Nicolas à la salle omnisports au 02.98.29.73.99.

POLICE MUNICIPALE

BRICOLAGE, JARDINAGE :

REGLEMENTATION

Il est rappelé que par arrêté municipal n°33-2008 du 3 JUIN 2008, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 9h00 à 19h30,
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés !

STATIONNEMENT DE CARAVANES SUR TERRAINS PRIVES

Le maire rappelle que le Code de l'Urbanisme prévoit que la durée de stationnement des caravanes sur terrains privés est de 3 mois par an, consécutifs ou non.

Toutefois, conformément à l'article R.443-4 dudit Code, tout stationnement pendant plus de trois mois par an, consécutifs ou non, est possible, mais subordonné à l'obtention - par le propriétaire du terrain sur lequel est installée la caravane, ou par toute autre personne ayant la jouissance du terrain, - d'une autorisation délivrée par le Maire.

Les demandes écrites sont à adresser en Mairie à l'attention du Maire.

Par ailleurs le maire rappelle que par arrêté municipal n°274 du 3 juillet 1991, le camping sous tentes ainsi que le stationnement de caravanes ou véhicules assimilés (camping-car) sont strictement interdits dans la zone N.D (zone naturelle protégée) et donc N.D.S. (sous-secteur des sites et paysages remarquables du littoral) du P.O.S.

ATTENTION VIGILANCE

Prévention du risque incendie

Par arrêté Préfectoral en date du 24 août 1981, il est interdit à toutes personnes d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations et reboisements, ainsi que des landes et dunes.

ECOLES

KERMESSE DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

La kermesse de l'école aura lieu le dimanche 15 juin l'après-midi, dans la cour de l'école. Venez nombreux tenter votre chance aux nombreux stands proposés par les parents d'élèves.

KERMESSE DE L'ÉCOLE TANGUY PRIGENT

La kermesse de l'école Tanguy Prigent aura lieu le dimanche 29 juin à l'école du Dossen. Certains parents s'affairent déjà à la préparation de cette belle fête au profit des enfants.

Vous, parents et amis de l'école, pouvez déposer d'ores et déjà aux garderies de chacune des écoles (Bourg et Dossen) ou chez les amicalistes de vos quartiers :

- Des denrées non périssables pour les filets garnis (vin, café, sucre, pâtes, conserves diverses...),
- Divers objets dont vous souhaitez vous débarrasser, pour le stand brocantes.

Les amicalistes rappellent que cette festivité est indispensable et permet aux enfants d'accéder tout au long de l'année à diverses activités.

Ils vous attendent nombreux le 29 juin.

RAPPEL ENQUETE PUBLIQUE

CLASSEMENT DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte du 4 juin 2008 au 18 juin 2008 inclus, sur le projet de classement dans le domaine public en vue de la construction du futur groupe scolaire Tanguy PRIGENT, des parcelles désignées comme ci-après, dans le document d'urbanisme référencé SP 7225 établi par le cabinet A&T ouest de Saint Pol de Léon : Section AD n°S 364 B, 412 C, 412 E, 473 F.

Les intéressés pourront pendant la durée de l'enquête prendre connaissance du dossier à la Mairie de Santec, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Santec.

En outre, Monsieur Jean François AUTRET, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la Mairie de Santec, le 4 juin 2008 de 9 heures à 12 heures et le 18 juin 2008 de 14 heures à 17 heures.

AVIS

FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Comme suite au changement de délégataire pour la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement, la SAUR, nouveau fermier, présentera ses factures vers la mi-juillet, pour le 1^{er} semestre 2008.

A cette occasion, la SAUR joindra à ses factures une lettre d'information complète ainsi qu'un dépliant d'adhésion pour ceux qui souhaitent un prélèvement mensuel automatique.

Pour ceux-ci, et sur leur demande, la facture du 1^{er} semestre pourra également être mensualisée sur le 2^{ème} semestre 2008.

Enfin, une permanence de la SAUR se tiendra en Mairie de SANTEC lors de cette période de facturation, pour tout renseignement complémentaire éventuel (les dates exactes seront communiquées ultérieurement).

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE DEFENSE DU LITTORAL



L'association de défense du littoral de Santec a organisé le samedi 17 mai une plantation de lupins sur les dunes de la commune.

Cette première opération a pour but de réimplanter des variétés végétales aujourd'hui disparues, recréant ainsi la biodiversité sur notre magnifique littoral. Elle sera renouvelée en automne avec d'autres plantes.

La dune est fragile, préservez la !

DOJO ROSCOFF/SANTEC

CEINTURE NOIRE : OBJECTIF ATTEINT POUR DEUX JUDOKAS SANTECOIS

Juliette BOTHEREL et Laurent EMPEREUR viennent d'accéder au grade de ceinture noire. Ce résultat reconnaît et récompense leur niveau technique et leur persévérance après plus de dix années de pratique.



Les jovanéciens viendront vous faire découvrir les produits de leur terroir le dimanche 29 juin à partir de 9 heures près de la boulangerie de Santec.

N'hésitez pas à venir nombreux déguster les fromages de Haute-Savoie, les fromages d'alpages, les saucissons et charcuteries diverses et ainsi partager un moment convivial avec nos amis montagnards.